



N° 701 /C/MINTP/SG/ENSTP

06 MAI 2024

## COMMUNIQUE RADIO ET PRESSE

Le Ministre des Travaux Publics porte à la connaissance du public qu'il organise un concours d'entrée en 1<sup>ère</sup> année pour le compte de l'année académique 2024/2025, dans les cycles de formation de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics, annexe de Buéa, suivant les modalités ci-après :

**a)- Cycle des Agents Techniques : Génie Civil (100 places), du Génie Rural (60 places), d'Urbanisme (45 places), de Topographie (80 places)**

\* Pour les titulaires (ou sous réserve de l'obtention) d'un des diplômes suivants :

B.E.P.C, C.A.P., G.C.E. (OL) en quatre matières au moins hormis la Religion, City and Guilds Part I, ou tout autre diplôme reconnu équivalent.

\* **Date du Concours : 10 août 2024 dès 07h 00.**

**b)- Cycle des Techniciens : Génie Civil (100 places), du Génie Rural (70 places), d'Urbanisme (55 places), de Topographie (80 places)**

\* Pour les titulaires (ou sous réserve de l'obtention) d'un des diplômes suivants :

Probatoire C, D, E, F, TI ; G.C.E. (ALs) en une matière au moins dont les Mathématiques ou la Physique ou la Chimie, ou tout autre diplôme reconnu équivalent.

\* **Date du Concours : 10 août 2024 dès 07h 00.**

### DOSSIERS DE CANDIDATURE

- Les dossiers de candidature devront être déposés au plus tard le **19 juillet 2024** :
- soit à l'ENSTP de Yaoundé ou à l'Annexe de Buéa,
- soit au Centre des Métiers des Travaux Publics de Garoua ou d'Akonolinga,
- soit dans les Délégations Régionales des Travaux Publics.

Ils comprendront :

- une fiche de candidature à retirer dans l'un des centres d'examen(1) et précisant le cycle, l'option sollicitée et le centre d'examen choisi ;

**N.B : Le candidat choisira une seule option.**

- une copie certifiée d'acte de naissance datant de moins de trois mois ;
- un extrait de casier judiciaire (B3) datant de moins de trois mois ;
- une copie certifiée du diplôme correspondant au cycle sollicité, ou une attestation de réussite ;
- un certificat médical attestant que le candidat est apte aux métiers des Travaux Publics ;
- un reçu de versement au compte de l'ENSTP-BUEA N° 08667042000-41 domicilié à la BICEC, agence compte : 06842 BUEA, d'un montant de 20 000 FCFA représentant les frais de concours et portant le nom du candidat. Les candidats résidant dans une ville autre que BUEA déposeront les frais de concours à la BICEC de la ville concernée mais les frais de transfert est à leur charge.

- une lettre de parrainage pour le financement (2) des études dont le modèle est à retirer au centre d'examen ;
- une photo 4x4 à agraffer sur la fiche de candidature ;
- une autorisation de concourir (pour les agents publics) délivrée par le Ministère utilisateur.
- Un certificat de nationalité pour les candidats étrangers.

**N.B :** (1) Aucun paiement en espèce ne sera effectué au Centre d'examen  
 (2) La sélection des candidats étrangers se fera sur étude de dossier.

### (1) CENTRES D'EXAMEN

Le concours se déroulera dans les centres suivants : **Bafoussam ; Buea ; Garoua ; Yaoundé**

**N.B :** Les candidats composeront exclusivement dans le centre d'examen choisi sur présentation de leur Carte d'Identité Nationale.

### (2) FRAIS DE SCOLARITE, 2024/2025

Cycle	Montant	
	<i>Camerounais</i>	<i>Etrangers</i>
Agents Techniques	150.000 FCFA	350 000 FCFA
Techniciens	175.000 FCFA	375 000 FCFA

### CONTENU ET DUREE DES EPREUVES

Cycles	Epreuve (3h)
Agents Techniques	Mathématiques, Physiques, Chimie, Culture Générale, Français et Anglais
Techniciens	<b>1<sup>ère</sup> partie obligatoire :</b> Mathématiques, Physiques, Chimie, Culture Générale, Français et Anglais <b>2<sup>ème</sup> partie au choix :</b> Mathématiques et Physiques et Chimie ou matières professionnelles

**N.B :** Les informations sont disponibles sur le site Web de l'établissement : <http://www.enstp.cm>

Le Ministre des Travaux Publics,



Emmanuel NGANOU D.

**Ampliations :**

- CAB/PM(ATCR)
- MINTP
- ENSTP
- Délégations Régionales
- Archives.